

# aspects statistiques

évolution de l'emploi  
dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982

n° 40  
avril 84

SOMMAIRE	Page
1. Introduction	2
2. Structures de l'emploi et des établissements industriels	10
3. Mouvement des établissements industriels	26
4. Conclusion	30
5. Annexes statistiques	31



## résumé

Cette publication retrace l'évolution du nombre de personnes occupées dans l'industrie genevoise entre 1966 et 1982. L'ensemble des données publiées ont leur origine dans la statistique fédérale de l'industrie, laquelle porte sur la totalité des établissements industriels soumis à des prescriptions spéciales par la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce. Globalement cette statistique ne retient, dans le canton de Genève, qu'un établissement sur dix (277 sur un total de 2 835 en 1982), les neuf autres rassemblant des entreprises familiales ou des arts et métiers ou de la métallurgie du bâtiment, soit des catégories qui ne sont pas prises en compte par la statistique fédérale. En revanche, en termes d'emplois, cette statistique couvre les 2/3 des personnes occupées dans l'industrie et les arts et métiers (23 132 sur 34 548 en 1982).

### Quelques évolutions enregistrées sur la période 1966 - 1982

- Entre 1966 et 1982, l'industrie genevoise a perdu plus d'un emploi sur cinq, passant de 29 046 personnes occupées à 23 132, l'effectif maximum se situant en 1971 avec 30 004 travailleurs.
- Le recul de l'emploi s'est concentré sur la période 1971 à 1976 (- 24,4%) et plus particulièrement sur les années 1974 à 1976 qui ont enregistré plus de 5 000 suppressions d'emplois.
- La diminution de l'emploi féminin (- 25,2%) a été plus marquée que celle de l'emploi masculin (- 19,3%).
- Dès 1971, l'industrie genevoise a compté plus de travailleurs étrangers que de Suisses, la part de ceux-ci se réduisant de 14 points : de 59% en 1966 à 45% en 1981 ; près de deux Suisses sur cinq ont quitté leur emploi dans l'industrie.
- Trois activités industrielles ont connu une croissance de leurs effectifs entre 1966 et 1982 : l'industrie de l'alimentation et des boissons (+ 465 personnes), la bijouterie (+ 578) et la chimie (+ 835). Pour toutes les autres branches industrielles il y a eu régression de l'emploi, en particulier pour l'industrie des textiles et de l'habillement (- 725 personnes par rapport à 1966), pour les arts graphiques (- 1 000 par rapport à 1969-1971), pour la métallurgie et l'industrie des machines (- 4 200 par rapport à 1971) et l'horlogerie (- 1 100 par rapport à 1966-1970).
- En seize ans le nombre de créations d'établissements industriels s'est inscrit à 86, celui des suppressions à 210, dont 82 pour la période 1971 à 1976. Au total, le nombre d'établissements a reculé de 401 à 277.

# évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982

---

<u>Sommaire</u>	Page
1. Introduction	2
1.1. La loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce	4
1.2. Travaux effectués par le SCS dans le cadre de la statistique fédérale de l'industrie	5
1.3. Les enquêtes sur l'emploi	8
2. Structures de l'emploi et des établissements industriels	10
2.1. Nature juridique et dépendance économique des établissements	10
2.2. Personnes occupées par origine, sexe et type de permis	13
2.3. Etablissements et personnes occupées par branche économique	17
2.4. Etablissements et personnes occupées selon la taille des établissements	24
3. Mouvement des établissements industriels	26
4. Conclusion	30
5. Annexes statistiques	31

<u>Tableaux</u>	
1. Emplois à plein temps dans le secteur secondaire, en 1955, 1965, 1975 et 1982	3
2. Etablissements selon leur nature juridique, en 1966 et 1982	11
3. Etablissements selon leur dépendance économique, en 1966 et 1982	12
4. Evolution du nombre de personnes occupées entre 1966 et 1981	13
5. Etablissements et personnes occupées par origine et sexe, de 1966 à 1982	14
6. Personnes occupées par origine et type de permis, de 1966 à 1982	15
7. Répartition des personnes occupées selon le sexe, l'origine et le type de permis, de 1966 à 1982	16
8. Etablissements par branche économique, de 1966 à 1982	20
9. Personnes occupées par branche économique, de 1966 à 1982	22
10. Etablissements selon la taille, de 1966 à 1982	25
11. Personnes occupées selon la taille de l'établissement, de 1966 à 1982	25
12. Mouvement annuel des établissements industriels, de 1966 à 1982	28
13. Mouvement des établissements industriels par branche économique, entre 1966 et 1982	29
Annexe 1. Comparaison des résultats de la statistique de l'industrie et du recensement fédéral des entreprises, en 1975	31
Annexe 2. Comparaison des résultats de la statistique de l'industrie et de l'enquête sur l'emploi, en 1982	32

<u>Graphiques</u>	
1. Répartition des emplois à plein temps par secteur économique	3
2. Répartition des établissements industriels selon leur nature juridique	11
3. Personnes occupées par origine et type de permis	14
4. Personnes occupées par origine	15
5. Etrangers selon le type de permis	15
6 à	
11. Personnes occupées par branche économique	19
12. Etablissements et personnes occupées selon la taille des établissements	24

<u>Schéma</u>	
Emplois à plein temps dans l'industrie et les arts et métiers	8

## 1. introduction

Depuis plusieurs années, la situation du secteur secondaire, et plus particulièrement celle de l'industrie, sa principale composante, sont un sujet de préoccupation pour tous ceux qui, dans le canton, se soucient de maintenir une économie diversifiée dans laquelle l'industrie continuerait de représenter une part importante des activités économiques.

En 1975, lors de la consultation qui a précédé l'élaboration de l'"Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique", la majorité des milieux employeurs et salariés de l'économie privée ont souhaité retrouver un équilibre entre les activités industrielles et de services, mais, précisait-on, "cet équilibre ne doit pas être rétabli de façon artificielle en recherchant la conservation à tout prix d'activités industrielles en déclin"<sup>1)</sup>. Dans le même rapport, le Conseil d'Etat se prononçait "plus particulièrement en faveur du maintien du potentiel industriel de Genève"<sup>2)</sup>.

Depuis, le déséquilibre entre secteur secondaire ( carrières et mines; industrie, arts et métiers; bâtiment, génie civil; énergie, environnement) et secteur tertiaire (commerce, banque, assurance, enseignement, hygiène, administration publique, organisations internationales, hôtellerie, etc.) s'est encore aggravé. D'une part, les activités industrielles ont été, et sont encore, durement touchées par la crise économique; d'autre part, les activités de type tertiaire ont connu une évolution remarquable entre 1975 et 1982, enregistrant une croissance de l'emploi supérieure à 15%.

La dernière enquête cantonale sur l'emploi a montré que dans le canton de Genève, en 1982, un emploi à plein temps sur quatre (24,9%) se rattachait au secteur secondaire et moins d'un emploi sur cinq (17,7%) à l'industrie et aux arts et métiers. Lors des trois derniers recensements fédéraux des entreprises le secteur secondaire représentait encore 43,9% des emplois en 1955, 38,9% en 1965 et 29,2% en 1975. Pour l'industrie et les arts et métiers les proportions respectives étaient de 34,9%, 27,8% et 20,8%. La part de l'industrie a ainsi diminué de moitié en 27 ans.

Le tableau de la page suivante retrace l'évolution de l'emploi dans le secteur secondaire genevois, par branche économique, entre 1955 et 1982. En 1982, le nombre de personnes occupées dans ce secteur d'activité est inférieur de plus de 10 500 unités à celui de 1965, soit, en moyenne, près de 620 suppressions d'emplois par année. Pour l'industrie et les arts et métiers les diminutions d'emplois se chiffrent à 7 860 entre 1965 et 1982, environ 460 par année. Durant la même période le nombre d'emplois dans le secteur tertiaire a augmenté d'un peu moins de 54 000, soit près de 3 200 nouveaux emplois chaque année.

---

1) Voir "Exposé du Conseil d'Etat sur sa politique en matière économique", page 23.

2) Ibid., page 29.

Tableau 1

Emplois à plein temps <sup>1)</sup> dans le secteur secondaire,  
par branche économique, en 1955, 1965, 1975 et 1982 <sup>2)</sup>

Canton de Genève

Situation en septembre

	Nombres absolus				Variation %		
	1955	1965	1975	1982	1955/65	1965/75	1975/82
Carrières, mines	115	231	214	298	100,1	- 7,4	39,3
Industrie, arts et métiers	36 246	42 408	37 323	34 548	17,0	- 12,0	- 7,4
. produits alimentaires	3 817	4 218	3 557	3 312	10,5	- 15,7	- 6,9
. boissons	311	340	264	244	9,3	- 22,4	- 7,6
. tabac	1 019	951	713	522	- 6,7	- 25,0	- 26,8
. textiles	133	165	75	70	24,1	- 53,6	- 6,7
. habillement, chaussures							
confection de lingerie	2 635	1 962	800	432	- 25,5	- 59,2	- 46,0
. industrie du bois,							
du meuble	2 632	2 139	2 253	1 962	- 18,7	5,3	- 12,9
. industrie du papier	373	381	252	259	2,1	- 33,9	2,8
. arts graphiques	2 208	3 173	3 396	2 922	43,7	7,0	- 14,0
. matières plastiques,							
caoutchouc, cuir	370	384	378	350	3,8	- 1,6	- 7,4
. industrie chimique	1 940	2 558	3 136	3 360	31,9	22,6	7,1
. industrie de la pierre							
et de la terre	709	988	748	946	39,4	- 24,3	26,5
. métallurgie, installa-							
tions dans le bâtiment	4 857	7 721	6 476	6 609	59,0	- 16,1	2,0
. machines, appareils,							
véhicules	10 211	11 952	10 693	8 742	17,1	- 10,5	- 18,2
. horlogerie, bijouterie	4 820	5 152	4 219	4 526	6,9	- 18,1	7,3
. autres industries et							
métiers	211	324	363	292	53,6	12,0	- 19,6
Bâtiment et génie civil	8 163	15 018	12 147	11 995	84,0	- 19,1	- 1,3
Energie, environnement	1 047	1 648	2 751	1 952	57,4	66,9	- 29,0
SECTEUR SECONDAIRE	45 571	59 305	52 435	48 793	30,1	- 11,6	- 6,9

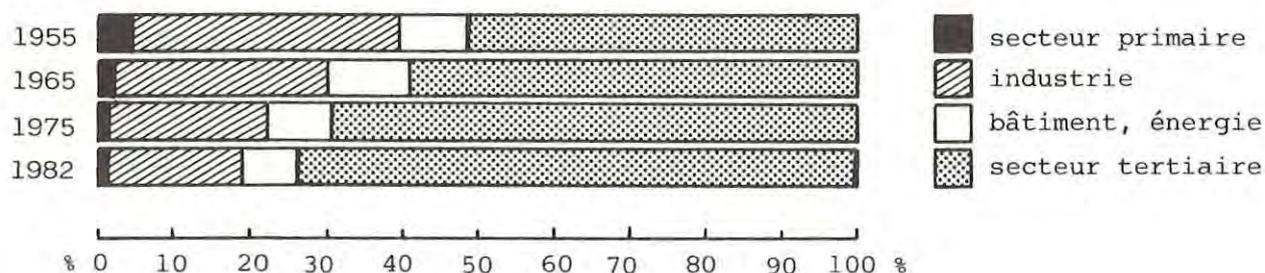
1) 30 heures et plus par semaine.

2) De 1955 à 1975, résultats des recensements fédéraux; en 1982, résultats de l'enquête cantonale sur l'emploi.

Source : Annuaire statistique du canton de Genève - 1983, SCS.

Graphique 1

Répartition des emplois à plein temps par secteur économique dans le canton de Genève.



Le contenu de cette publication est plus limité, à la fois dans le champ d'observation et dans la période couverte, puisqu'elle ne porte que sur les personnes occupées dans des établissements industriels soumis à des prescriptions spéciales par la loi fédérale sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce. Ces établissements font l'objet d'une enquête annuelle dans le cadre de la statistique fédérale de l'industrie, dont les premiers résultats remontent à 1966.

Les paragraphes suivants décrivent successivement le contenu de la loi fédérale précitée (1.1.), les travaux effectués par le service cantonal de statistique (SCS) à partir des questionnaires recueillis par l'Office fédéral de la statistique (OFS) puis par l'OFIAMT auprès des entreprises industrielles (1.2.) et les différents types d'enquêtes sur l'emploi (1.3.).

Quant à la partie statistique proprement dite de cette brochure, elle comprend deux parties. La première porte sur la structure de l'emploi et des établissements industriels de 1966 à 1982, la seconde traite des créations et disparitions d'établissements au cours de la même période.

#### 1.1. LA LOI FEDERALE SUR LE TRAVAIL DANS L'INDUSTRIE, L'ARTISANAT ET LE COMMERCE

Les tableaux statistiques présentés dans cette publication sont le résultat d'enquêtes effectuées chaque année en septembre auprès des "entreprises industrielles" soumises à des prescriptions spéciales par la loi fédérale du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (loi sur le travail). Entrée en vigueur le 1er février 1966, cette loi entraîna l'abrogation des prescriptions sur lesquelles se basaient les enquêtes concernant les fabriques.

L'objet de la statistique de l'industrie est présenté ainsi dans le numéro de juillet 1967 de "La Vie économique" :

"La loi sur le travail s'applique en principe à toutes les entreprises publiques ou privées, notamment à celles de l'industrie, de l'artisanat, du commerce et des transports, aux banques, aux compagnies d'assurances, aux hôtels, restaurants et cafés, aux cliniques et hôpitaux, ainsi qu'à la prestation d'autres services.

Il y a entreprise, selon la loi, lorsqu'un employeur occupe un ou plusieurs travailleurs de façon durable ou temporaire, même sans faire usage d'installations ou de locaux particuliers. Quand les conditions d'application de la loi ne sont remplies que pour certaines parties d'une entreprise, celles-ci sont seules soumises à la loi.

La loi ne s'applique pas aux entreprises familiales, c'est-à-dire aux entreprises dans lesquelles sont seuls occupés le conjoint du chef de l'entreprise, ses parents par le sang en ligne ascendante et descendante et leurs conjoints, ainsi que ses enfants adoptifs et les enfants de son conjoint.

Est réputée "travailleur" toute personne occupée dans une entreprise soumise à la loi, de manière durable ou temporaire, durant tout ou partie de l'horaire de travail. On compte également comme travailleurs les apprentis, les stagiaires, les volontaires et les autres personnes occupées dans l'entreprise surtout à des fins de formation ou pour se préparer au choix d'une profession".

L'article 5, alinéa 2, de la loi sur le travail définit les établissements soumis aux prescriptions spéciales comme suit :

"Sont réputées industrielles les entreprises qui font usage d'installations fixes à caractère durable pour produire, transformer ou traiter des biens ou pour produire, transformer ou transporter de l'énergie, lorsque :

- a) l'emploi de machines ou d'autres installations techniques ou bien l'exécution d'opérations en série déterminent la manière de travailler ou l'organisation du travail et que le personnel d'exploitation comprend, pour ces activités, au moins six travailleurs, ou lorsque
- b) des procédés automatiques exercent une influence déterminante sur la manière de travailler ou l'organisation du travail, ou lorsque
- c) la vie ou la santé des travailleurs sont exposés à des dangers particuliers".

"L'article 11 de l'ordonnance précise en outre que sont soumises aux prescriptions spéciales : les entreprises qui incinèrent ou tranforment des ordures, les stations d'épuration des eaux et les entreprises d'approvisionnement en eau, les usines à gaz, les usines électriques, y compris les centrales souterraines et les stations de convertisseurs et de transformateurs, les usines atomiques ainsi que les usines de pompage et d'emmagasinage utilisant des conduites pour le transport de combustibles et carburants liquides ou gazeux.

A moins que l'entreprise n'utilise un procédé automatique ou ne présente des dangers particuliers, l'assujettissement aux prescriptions spéciales concernant les entreprises industrielles reste en principe subordonné à l'emploi d'au moins six travailleurs. Pour le calcul de cet effectif minimum on tient compte de tous les travailleurs occupés dans les parties industrielles de l'entreprise (personnel d'exploitation). Au contraire, on ne prend pas en considération :

- 1) le personnel de bureau, commercial ou technique, ni les autres travailleurs qui ne sont pas occupés soit à la production, à la transformation ou au traitement de biens, soit à la production, à la transformation ou au transport d'énergie;
- 2) les apprentis, volontaires, stagiaires, ni les autres personnes qui travaillent temporairement dans l'entreprise;
- 3) les travailleurs occupés principalement à l'extérieur de l'exploitation, tels que monteurs, poseurs de fenêtres, chauffeurs, etc."

## 1.2. TRAVAUX EFFECTUES PAR LE SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE DANS LE CADRE DE LA STATISTIQUE FEDERALE DE L'INDUSTRIE

### A. Relevé des données

Le SCS a effectué le relevé et l'enregistrement systématiques de toutes les informations recueillies par l'Office fédéral de la statistique (OFS), de 1966 à 1981, et l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIANT), en 1982, auprès des entreprises participant à la statistique de l'industrie.

Les caractères suivants ont fait l'objet du relevé :

- . identification de l'établissement : nom et numéro, branche économique, nature juridique, dépendance économique et adresse;
- . données statistiques par établissement : nombre de personnes occupées et nombre de personnes soumises aux prescriptions spéciales selon l'origine (suisses-étrangers), le type de permis (permis de séjour-permis d'établissement-frontaliers) et le sexe; nombre total de personnes occupées dans l'entreprise.

#### B. Contrôle des données

L'assujettissement des entreprises aux prescriptions spéciales ayant été revu à partir de 1966, le SCS a procédé à l'élimination rétroactive de très nombreux établissements sur la période 1966 à 1974. Ainsi, pour 1966, sur un total de 573 établissements recensés par l'OFS, 123 ont été radiés de la statistique. La cessation de l'assujettissement concerne principalement les ateliers de réparation et des établissements des branches "textiles" et "habillement". L'ensemble des données ont été contrôlées.

#### C. Codage de l'activité économique

Pour chaque établissement, le code branche économique, attribué par l'OFS sur la base de la nomenclature des activités du recensement fédéral des entreprises (RFE) de 1965, a été recodifié en fonction de la nomenclature du RFE 1975. Ce transfert permet le raccord avec la nouvelle statistique fédérale de l'industrie, élaborée dès 1982 par la division de la statistique sociale de l'OFIANT.

#### D. Localisation des établissements

Le SCS a affecté à chaque établissement une unité géographique (CUB : carré unité de base) définie à partir d'une division du canton selon un quadrillage hectométrique. Cette localisation des données doit permettre de suivre de façon très précise le déplacement des activités industrielles dans le canton, en particulier dans le sens ville de Genève - zones industrielles.

#### E. Résultats publiés

Les tableaux publiés dans cette brochure portent sur les personnes occupées dans des établissements industriels situés dans le canton de Genève et sur leur évolution entre 1966 et 1982.

##### . Personnes occupées

Jusqu'en 1981, les explications accompagnant le questionnaire de l'enquête annuelle indiquaient que "la statistique s'étend à toutes les personnes qui (...) sont occupées au moins trente heures par semaine" dans l'établissement. Dès 1982, suite à l'adaptation des bases de l'enquête concernant la statistique de l'industrie à celles de la statistique de l'emploi<sup>1)</sup>, on compte comme personnes occupées toutes celles qui travaillent pendant au moins la moitié de la durée du travail habituelle dans l'établissement.

---

1) La statistique de l'industrie est réunie, à partir de 1982, à la statistique de l'emploi du 3e trimestre.

Les tableaux sur l'emploi englobent l'ensemble des personnes, à savoir les travailleurs soumis aux prescriptions spéciales concernant les établissements industriels et les autres personnes occupées (le chef de l'exploitation, les membres coopérants de la famille et les employés supérieurs ou scientifiques qui ne sont pas assujettis à la loi sur le travail, ainsi que les personnes qui ne participent pas directement à la production de biens : personnel commercial, personnel des bureaux techniques, etc.).

. Etablissements

Les établissements réputés entreprises industrielles au sens de l'article 5 de la loi sur le travail ne sont pas tous pris en considération : les chiffres publiés concernent les seuls établissements qui se rattachent à la division "industrie, arts et métiers" d'après la nomenclature générale des activités de 1975 (classes 21 à 37)<sup>1)</sup>.

. Validité des résultats

Pour la période 1966 à 1981, les résultats publiés pour le canton de Genève sont plus conformes à la réalité que ceux présentés chaque année par l'OFS dans "La Vie économique", mais les comparaisons entre Genève et la Suisse ne sont plus possibles.

Les chiffres de 1982 sont, quant à eux, très proches de ceux communiqués par l'OFIAMI. En revanche, comme le précise cet office, l'introduction cette année-là des nouvelles bases de l'enquête ne permet plus une stricte comparaison de la statistique de l'industrie avec celle des années précédentes.

F. Références bibliographiques

- "Statistique de l'industrie, en 1966", OFS, dans "La Vie économique", juillet 1967.
- "Statistique de l'industrie, septembre 1982", OFIAMI, dans "La Vie économique", mai 1983.
- "Les bases de la statistique révisée de l'emploi", OFIAMI, dans "La Vie économique", février 1982.
- "Evolution de l'emploi à Genève", SCS, dans "Aspects statistiques" n° 15, mai 1980.

---

1) En 1966, sur un total de 450 établissements industriels, 49 se rattachaient à des branches non industrielles : charpenterie, constructions en bois, énergie et environnement, commerce, nettoyage, etc.

### 1.3. LES ENQUETES SUR L'EMPLOI

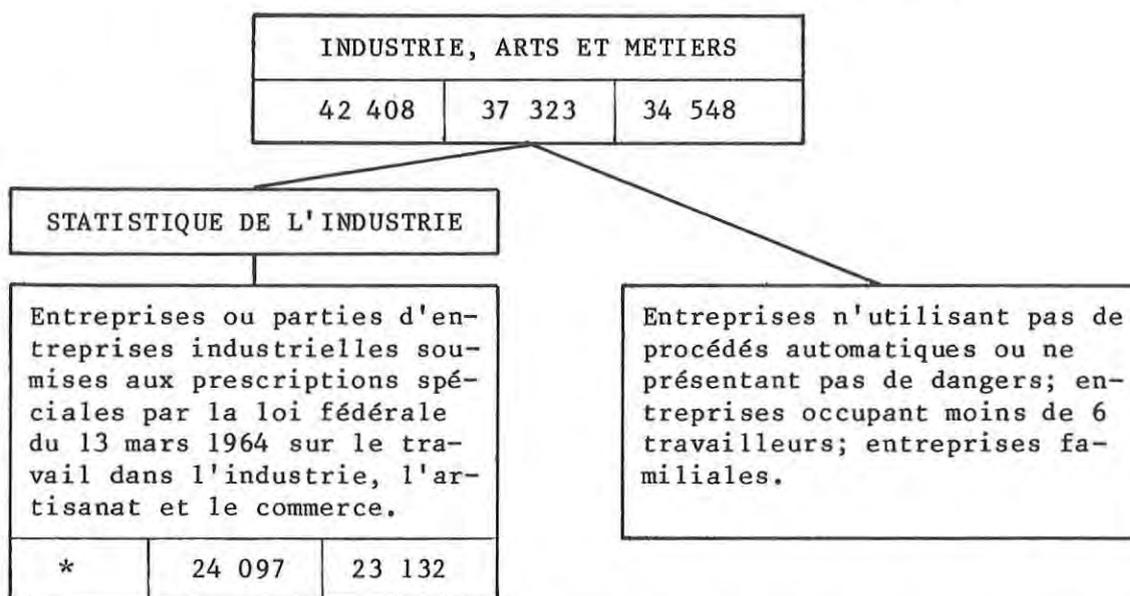
Différents types d'enquêtes permettent de connaître la situation de l'emploi en Suisse et dans le canton de Genève :

- a) les enquêtes exhaustives :
  - recensements fédéraux des entreprises (... , 1965, 1975),
  - enquête cantonale sur l'emploi (1982);
- b) les enquêtes par sondage :
  - enquête trimestrielle de l'OFIAMT sur l'emploi, dont les résultats, publiés sous formes d'indices, sont désormais disponibles par canton;
- c) les statistiques sectorielles; à Genève celles-ci fournissent des chiffres annuels sur les trois secteurs suivants :
  - Etat (administration, enseignement, établissements hospitaliers),
  - secteur international (organisations internationales gouvernementales, dix principales organisations internationales non gouvernementales, missions permanentes),
  - établissements industriels.

Cette dernière statistique étant précisément le sujet abordé dans ce numéro des "Aspects statistiques". Le schéma qui suit définit brièvement quelles sont, parmi les entreprises classées dans l'industrie et les arts et métiers, celles qui sont prises en compte par la statistique de l'industrie et celles qui en sont exclues. Les chiffres figurant dans les différentes cases se rapportent au nombre d'emplois en 1965, 1975 et 1982.

#### Schéma

Emplois à plein temps<sup>1)</sup> dans l'industrie et les arts et métiers.



1) Personnes occupées au moins 30 heures par semaine. Seule exception à cette définition, les résultats de la statistique de l'industrie de 1982 comprennent toutes les personnes occupées pendant au moins 50 pour cent de la durée du travail habituelle.

Sources : 1965 : recensement fédéral des entreprises.  
 1975 : recensement fédéral des entreprises et statistique de l'industrie.  
 1982 : enquête cantonale sur l'emploi et statistique de l'industrie.

Les personnes occupées dans des établissements soumis aux prescriptions spéciales par la loi sur le travail (24 097 en 1975, 23 132 en 1982) représentent près des deux tiers des travailleurs de l'industrie et des arts et métiers (37 323 en 1975; 34 548 en 1982). Par rapport à l'ensemble du secteur secondaire, la statistique de l'industrie regroupe un peu plus de 45% de l'emploi total à plein temps.

Les annexes 1 et 2 fournissent une comparaison détaillée, par branche économique, des résultats de la statistique de l'industrie avec le recensement fédéral de 1975 et l'enquête cantonale de 1982. La part de l'emploi total pris en compte par la statistique de l'industrie varie fortement d'une branche économique à l'autre, comme le montrent les résultats de la comparaison pour l'année 1975<sup>1)</sup> :

---

Pourcentage de l'emploi total couvert par la statistique de l'industrie	Branches économiques	Remarques
De 80 à 100% (moyenne : 84%)	Industrie du papier, plastique, caoutchouc, cuir, industrie chimique, machines, appareils, véhicules, horlogerie, bijouterie.	A eux seuls, les 32 établissements de la statistique de l'industrie (SI) occupant 100 personnes ou plus représentent plus de 12 500 emplois, soit 67% de l'emploi total de ces 6 branches selon le recensement des entreprises (RFE).
De 50 à 79% (moyenne : 68%)	Tabac, arts graphiques, industrie de la terre et de la pierre.	De nombreux établissements de faible taille des arts graphiques et de la terre n'entrent pas dans la SI qui retient 74 établissements sur un total de 349 selon le RFE.
De 30 à 49% (moyenne : 39%)	Produits alimentaires, habillement, industrie du bois, métallurgie.	Etablissements de très petite taille pour la plupart, ce qui explique que la SI n'en considère que 116 sur un total de 1 753 d'après le RFE; de plus la métallurgie du bâtiment est exclue de la SI.
Moins de 30% (moyenne : 11%)	Boissons, textiles, autres industries.	Résultats peu significatifs, seuls 4 établissements sont pris en compte dans la SI.

---

1) Rapport entre le nombre d'emplois de la statistique de l'industrie et celui du recensement fédéral des entreprises. Pour l'ensemble des branches économiques, ce rapport s'inscrit à 64,6%.

## 2. structures de l'emploi et des établissements industriels

En septembre 1966, 401 établissements industriels occupant un total de 29 046 personnes ont été recensés sur le territoire du canton dans le cadre de la statistique fédérale de l'industrie. Au cours des 16 années qui ont suivi, le nombre d'établissements a régulièrement diminué - avec un recul maximum de 20 unités entre 1972 et 1973 - pour s'inscrire à 277 en septembre 1982, date de la dernière enquête pour laquelle les résultats sont disponibles. A la même époque, l'enquête cantonale sur l'emploi du SCS dénombrait 2 835 établissements dans l'industrie et les arts et métiers. La statistique de l'industrie ne retient donc qu'un établissement sur dix, les neuf autres (en particulier les entreprises artisanales ou familiales et les entreprises de la métallurgie du bâtiment) ne rentrant pas dans les catégories d'entreprises soumises aux prescriptions spéciales par la loi fédérale sur le travail (voir paragraphe 1.1.). En termes d'emplois, en revanche, les 23 132 personnes comptées dans la statistique de l'industrie en septembre 1982 représentent les deux tiers des emplois de l'industrie et des arts et métiers (34 548 au total).

Ce chapitre traite successivement de la nature juridique et de la dépendance économique des établissements industriels (2.1.); de l'évolution de l'emploi et de sa structure par sexe, origine et, pour les étrangers, par type de permis (2.2.); de la répartition des établissements et des personnes occupées par branche économique (2.3.) et par taille des établissements (2.4.)

### 2.1. NATURE JURIDIQUE ET DEPENDANCE ECONOMIQUE DES ETABLISSEMENTS

#### Nature juridique (tableau 2)

Entre 1966 et 1982, la répartition des établissements industriels par nature juridique s'est notablement modifiée.

Le nombre de sociétés de personnes (personne seule, société simple, société en nom collectif et société en commandite) passe de 152 en 1966 à 69 en 1982, soit une diminution de 83 unités (- 54,6%). Cette évolution résulte des changements suivants :

. création de nouveaux établissements	: + 19	} mouvement net : - 83
. disparition ou suppression d'établissements	: - 65	
. changement de nature juridique <sup>1)</sup>	: - 37	

Le nombre de personnes morales (SA, Sàrl, coopérative, association) évolue moins défavorablement : de 249 en 1966 à 208 en 1982, soit un recul de 41 unités (- 16,5%) qui découle des événements suivants :

. création de nouveaux établissements	+ 67	} mouvement net : - 41
. disparition ou suppression d'établissements	: - 145	
. changement de nature juridique <sup>1)</sup>	: + 37	

Si l'on ne tient pas compte des modifications de nature juridique - profitables aux sociétés anonymes - on enregistre, pour les deux catégories considérées, un taux de diminution très proche : - 30,3% pour les sociétés de personnes et - 31,3% pour les personnes morales.

1) Passage d'une nature juridique de type "société de personnes" à une entreprise dotée de la personnalité morale.

Graphique 2

Répartition des établissements industriels selon leur nature juridique en 1966 et 1982

1966 (401 établissements)

1982 (277 établissements)

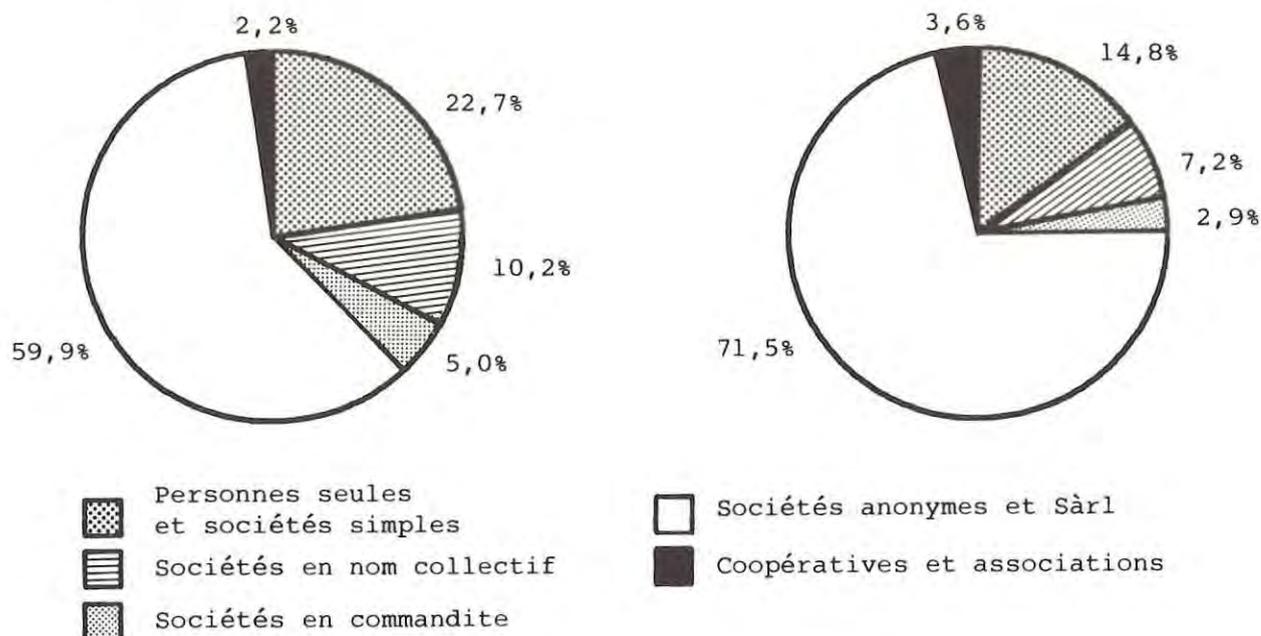


Tableau 2

Etablissements selon leur nature juridique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1966		1982		Evolution 1966-1982	
	Nombres absolus	Répartition en %	Nombres absolus	Répartition en %	Nombres absolus	En %
Personne seule et société simple	91	22,7	41	14,8	- 50	- 54,9
Société en nom collectif	41	10,2	20	7,2	- 21	- 51,2
Société en commandite	20	5,0	8	2,9	- 12	- 60,0
Société anonyme et Sàrl	240	59,9	198	71,5	- 42	- 17,5
Coopérative	8	2,0	9	3,2	+ 1	+ 12,5
Association	1	0,2	1	0,4	-	-
Total	401	100,0	277	100,0	- 124	- 30,9

Dépendance économique (tableau 3)

Sur le plan économique, chaque établissement de la statistique de l'industrie doit être homogène du double point de vue de la localisation et de la production qu'il y réalise. Selon cette définition, on distingue trois types d'établissements :

- . lorsque l'entreprise a un seul lieu de production et une production homogène, elle est constituée d'un établissement unique,
- . lorsque l'entreprise est formée de plusieurs établissements, c'est-à-dire lorsque plusieurs établissements sont mis en valeur pour le compte de la même personne physique ou morale, on distingue l'établissement principal des établissements secondaires.

La majorité des entreprises industrielles genevoises ne comprennent qu'un seul établissement. En 1982, les 222 établissements "uniques" (80,1% du total) occupent un peu moins de 15 500 personnes (66,9% du total), chaque établissement employant en moyenne 70 travailleurs. Les entreprises formées de plusieurs établissements (17 entreprises totalisant 40 établissements) regroupent près de 5 500 personnes (23,6% du total), la taille moyenne par entreprise s'élevant à 321 et celle des établissements à 136. Enfin, signalons la présence de 6 établissements "principaux" dont les établissements "secondaires" sont situés dans un autre canton et celle de 9 établissements (principalement dans l'industrie alimentaire, l'horlogerie et la bijouterie) dont le siège n'est pas dans le canton. Pour ces deux catégories on ne dispose pas de données chiffrées sur les emplois hors du canton. Au total, ces 15 établissements représentent 9,5% des personnes occupées dans l'industrie genevoise en 1982.

Tableau 3

Etablissements selon leur dépendance économique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1966		1982		Evolution 1966-82	
	Nombres absolus	Répartition en %	Nombres absolus	Répartition en %	Nombres absolus	En %
Etablissement unique	341	85,0	222	80,1	- 119	- 34,9
Etablissement principal	19	4,7	17	6,1	- 2	- 10,5
Etablissement secondaire	24	6,0	23	8,3	- 1	- 4,2
Etablissement principal d'entreprises nationales <sup>1)</sup>	3	0,8	6	2,2	+ 3	+ 100
Etablissement dont le siège est hors du canton	14	3,5	9	3,3	- 5	- 35,7
Total	401	100,0	277	100,0	- 124	- 30,9

1) Les établissements secondaires sont situés dans un autre canton.

## 2.2. PERSONNES OCCUPEES PAR ORIGINE, SEXE ET TYPE DE PERMIS

### Evolution (tableaux 4 à 6)

Trois périodes d'égale durée caractérisent l'évolution de l'emploi dans l'industrie au cours des années 1966 à 1981<sup>1)</sup>:

- . de 1966 à 1971, le nombre de travailleurs augmente globalement de 3,3%, passant de 29 046 à 30 004 (+ 958);
- . au cours de la deuxième phase, qui va de 1971 à 1976, la tendance se renverse brutalement puisque plus de 7 300 emplois sont supprimés, soit pratiquement un sur quatre. Ce recul se réalise en deux vagues successives d'inégale ampleur : moins 2 233 travailleurs entre 1971 et 1974 (soit un recul de 7,4%), moins 5 074 entre 1974 et 1976 (- 18,3%);
- . à partir de 1976, le niveau de l'emploi se stabilise autour d'une moyenne annuelle de 22 700 travailleurs.

### Tableau 4

Evolution du nombre de personnes occupées dans l'industrie genevoise, en pour cent

Canton de Genève

Situation en septembre

	Total	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers
1966 à 1971	+ 3,3	+ 4,1	+ 1,5	- 15,2	+ 30,1
1971 à 1976	- 24,4	- 21,9	- 29,9	- 26,3	- 22,6
. 1971 à 1974	- 7,4	- 7,7	- 6,8	- 15,2	- 0,1
. 1974 à 1976	- 18,3	- 15,4	- 24,8	- 13,0	- 22,5
1976 à 1981	+ 1,0	- 0,6	+ 5,1	- 5,0	+ 6,3
1966 à 1981	- 21,1	- 19,3	- 25,2	- 40,6	+ 7,1

On constate donc qu'entre 1966 et 1981, l'industrie genevoise a perdu plus d'un emploi sur cinq, le recul de l'emploi féminin étant plus marqué (suppression d'un emploi sur quatre) que celui de l'emploi masculin (moins d'un emploi sur cinq). Quant à l'origine des travailleurs, le nombre de Suisses a diminué chaque année, les seules augmentations, de peu d'importance, ayant eu lieu entre 1976 et 1977 (+ 0,6%) et 1980-1981 (+ 0,5%). Au total, deux Suisses sur cinq ont quitté leur emploi dans l'industrie. Les travailleurs d'origine étrangère, en revanche, sont plus nombreux en 1981 qu'en 1966 (+ 840 ou + 7,1%), mais leur effectif est inférieur d'environ 2 300 à la moyenne des années 1970-1974 (15 000).

1) A partir de l'enquête de 1982, la question sur l'origine des personnes et, par conséquent, celle sur le type de permis des travailleurs étrangers ne figurent plus sur le questionnaire adressé aux établissements. Pour cette raison, les commentaires ne portent que sur la période de 1966-1981. De plus, l'introduction en 1982 des nouvelles bases de l'enquête ne permet plus une stricte comparaison avec les résultats des années antérieures (voir paragraphe 1.2.).

**Tableau 5**

Etablissements et personnes occupées par origine et sexe

Canton de Genève

Situation en septembre

	Etablissements	Personnes occupées								
		Suisse			Etrangers			Total		
		Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
1966	401	12 165	5 006	17 171	7 900	3 975	11 875	20 065	8 981	29 046
1967	396	11 905	4 820	16 725	8 266	4 156	12 422	20 171	8 976	29 147
1968	389	11 310	4 576	15 886	8 705	4 375	13 080	20 015	8 951	28 966
1969	378	11 178	4 512	15 690	9 256	4 687	13 943	20 434	9 199	29 633
1970	371	10 977	4 367	15 344	9 811	4 800	14 611	20 788	9 167	29 955
1971	367	10 413	4 145	14 558	10 472	4 974	15 446	20 885	9 119	30 004
1972	357	9 684	3 769	13 453	9 895	4 736	14 631	19 579	8 505	28 084
1973	337	9 173	3 631	12 804	9 967	4 811	14 778	19 140	8 442	27 582
1974	329	8 848	3 498	12 346	10 426	4 999	15 425	19 274	8 497	27 771
1975	324	8 164	2 883	11 047	9 124	3 926	13 050	17 288	6 809	24 097
1976	307	7 867	2 869	10 736	8 438	3 523	11 961	16 305	6 392	22 697
1977	301	7 854	2 943	10 797	8 456	3 664	12 120	16 310	6 607	22 917
1978	294	7 595	2 973	10 568	8 563	3 800	12 363	16 158	6 773	22 931
1979	286	7 381	2 844	10 225	8 460	3 547	12 007	15 841	6 391	22 232
1980	286	7 248	2 903	10 151	8 568	3 649	12 217	15 816	6 552	22 368
1981	285	7 273	2 928	10 201	8 927	3 788	12 715	16 200	6 716	22 916
1982	277	*	*	*	*	*	*	16 506	6 626	23 132

**Graphique 3**

Personnes occupées par origine et type de permis de 1966 à 1981

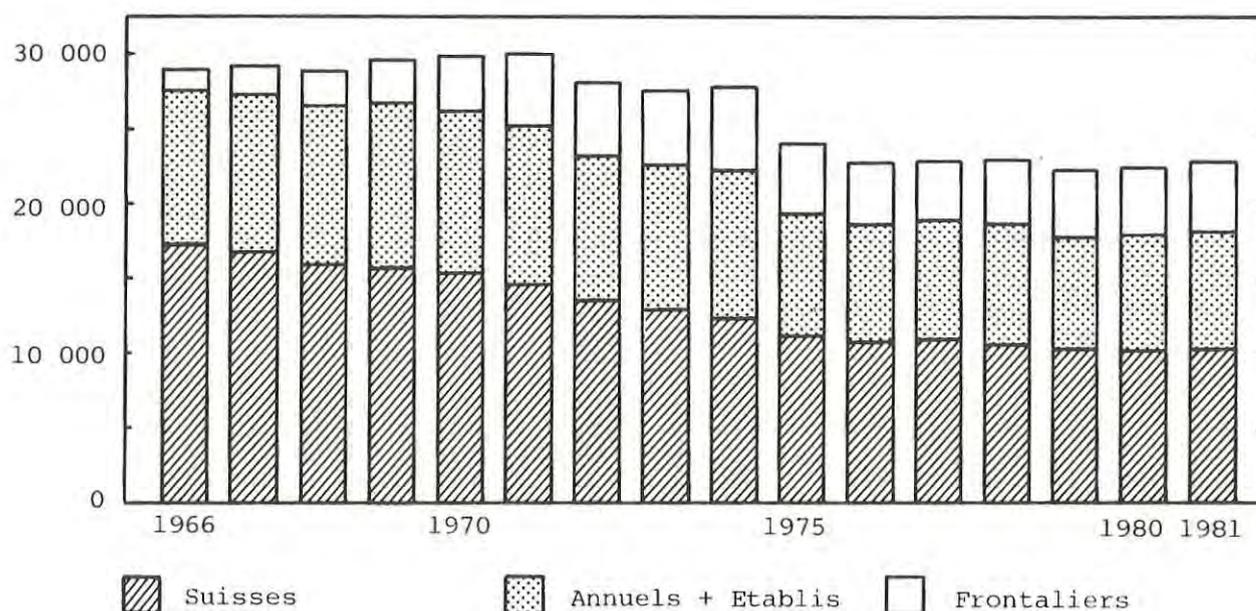


Tableau 6

Personnes occupées par origine et type de permis

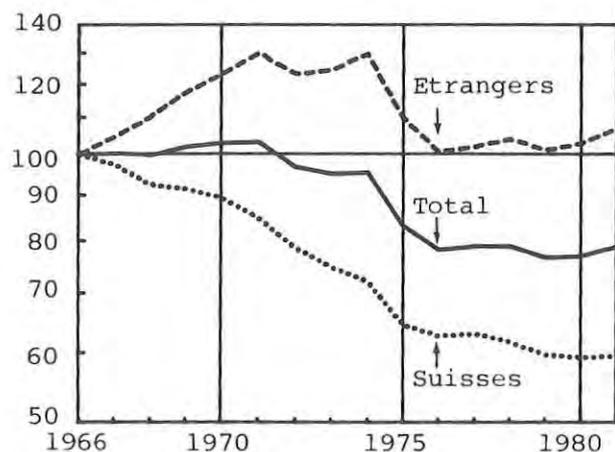
Canton de Genève

Situation en septembre

	Personnes occupées					
	Suisses	Etrangers				Total
		Annuels	Etablis	Frontaliers	Total	
1966	17 171	8 663	1 737	1 475	11 875	29 046
1967	16 725	8 306	2 195	1 921	12 422	29 147
1968	15 886	8 095	2 552	2 433	13 080	28 966
1969	15 690	8 179	2 809	2 955	13 943	29 633
1970	15 344	7 631	3 172	3 808	14 611	29 955
1971	14 558	6 554	4 166	4 726	15 446	30 004
1972	13 453	5 130	4 713	4 788	14 631	28 084
1973	12 804	4 447	5 268	5 063	14 778	27 582
1974	12 346	4 005	5 864	5 556	15 425	27 771
1975	11 047	2 610	5 719	4 721	13 050	24 097
1976	10 736	2 147	5 688	4 126	11 961	22 697
1977	10 797	2 105	5 977	4 038	12 120	22 917
1978	10 568	1 892	6 098	4 373	12 363	22 931
1979	10 225	1 563	6 059	4 385	12 007	22 232
1980	10 151	1 480	6 308	4 429	12 217	22 368
1981	10 201	1 518	6 414	4 783	12 715	22 916
1982	*	*	*	*	*	23 132

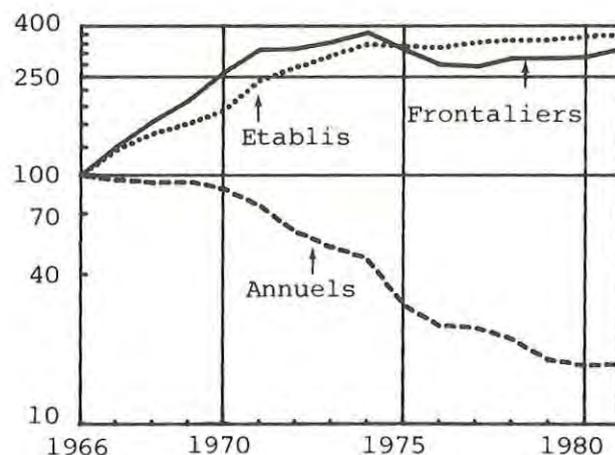
Graphique 4

Personnes occupées par origine de 1966 à 1981<sup>1)</sup>



Graphique 5

Etrangers selon le type de permis de 1966 à 1981<sup>1)</sup>



1) Ordonnée logarithmique, base 1966 = 100

Répartition (tableau 7)

Si, entre 1966 et 1981, la répartition de la main-d'oeuvre selon le sexe ne s'est que très faiblement modifiée (en moyenne : 70% d'hommes et 30% de femmes), celle par origine a nettement évolué en faveur des travailleurs étrangers. D'une position majoritaire en 1966 (59% de Suisses, 41% d'étrangers), les Suisses sont devenus minoritaires dès 1971 et le partage, en 1981, est de 45% de Suisses pour 55% d'étrangers.

La répartition des étrangers selon leur type de permis est également très révélatrice. Alors qu'en 1966 près des 3/4 des étrangers sont en possession d'un permis annuel (73,0%), en 1981, sur 10 travailleurs étrangers, on compte 5 détenteurs d'un permis d'établissement (50,5%), 4 frontaliers (37,6%) et 1 travailleur avec permis annuel (11,9%).

La diminution du nombre de détenteurs de permis annuels entre 1966 et 1981 (- 7 145 ou - 82,5%) a été plus que compensée par l'augmentation du nombre d'étrangers "établis" au bénéfice d'un permis C (+ 4 677 ou + 269,3%) et par celle des frontaliers (+ 3 308 ou + 224,3%). On relève, cependant, que si les étrangers "établis" n'ont que peu diminué entre 1974 et 1976 (- 176) pour augmenter à nouveau à partir de 1977 et atteindre leur effectif maximum en 1981 (6 414), il n'en a pas été de même pour les frontaliers. Ces derniers ont perdu plus de 1 500 postes de travail entre 1974 et 1977 et n'ont pas retrouvé, en 1981, l'effectif qui était le leur en 1974 (4 783 contre 5 556).

De cette évolution il résulte, en 1981, que sur 100 travailleurs de l'industrie genevoise on compte 32 hommes d'origine suisse (42 en 1966) et 39 étrangers (27) dont 15 frontaliers (4) ainsi que 13 femmes d'origine suisse (17 en 1966) et 16 étrangères (14) dont 6 frontalières (1).

Tableau 7

Répartition des personnes occupées selon le sexe, l'origine et le type de permis, en pour cent Canton de Genève

Situation en septembre

	Sexe		Origine		Etrangers : type de permis		
	Hommes	Femmes	Suisses	Etrangers	Annuels	Etablis	Frontaliers
1966	69,1	30,9	59,1	40,9	73,0	14,6	12,4
1967	69,2	30,8	57,4	42,6	66,9	17,7	15,4
1968	69,1	30,9	54,8	45,2	61,9	19,5	18,6
1969	69,0	31,0	52,9	47,1	58,7	20,1	21,2
1970	69,4	30,6	51,2	48,8	52,2	21,7	26,1
1971	69,6	30,4	48,5	51,5	42,4	27,0	30,6
1972	69,7	30,3	47,9	52,1	35,1	32,2	32,7
1973	69,4	30,6	46,4	53,6	30,1	35,6	34,3
1974	69,4	30,6	44,5	55,5	26,0	38,0	36,0
1975	71,7	28,3	45,8	54,2	20,0	43,8	36,2
1976	71,8	28,2	47,3	52,7	17,9	47,6	34,5
1977	71,2	28,8	47,1	52,9	17,4	49,3	33,3
1978	70,5	29,5	46,1	53,9	15,3	49,3	35,4
1979	71,3	28,7	46,0	54,0	13,0	50,5	36,5
1980	70,7	29,3	45,4	54,6	12,1	51,6	36,3
1981	70,7	29,3	44,5	55,5	11,9	50,5	37,6
1982	71,4	28,6	*	*	*	*	*

### 2.3. ETABLISSEMENTS ET PERSONNES OCCUPEES PAR BRANCHE ECONOMIQUE

Les principaux changements qui ont marqué l'évolution d'une douzaine de branches industrielles sont retracés dans ce paragraphe. Les résultats détaillés par activité économique (une trentaine au total) sont présentés dans les tableaux 8 et 9.

#### Evolution

L'industrie des produits alimentaires et des boissons a maintenu, de 1966 à 1980, un volume d'emplois relativement stable situé entre un effectif minimum de 1 728 personnes en 1975 et un maximum de 1 920 en 1973. L'assujettissement d'un nouvel établissement<sup>1)</sup>, spécialisé dans la production industrielle de repas, a fait progresser l'emploi à plus de 2 100 personnes occupées à partir de 1981. En 1982, cette industrie a déployé son activité dans 24 établissements contre 26 en 1966 et 31 en 1968.

L'industrie du tabac - 4 établissements jusqu'en 1972, 3 depuis lors - a rassemblé en moyenne plus de 960 personnes de 1966 à 1971. Lors des 10 années suivantes l'emploi a chuté de 580 unités (- 60,2%). Grâce à la reprise de 1982, le personnel occupé a passé de 383 en 1981 à 543 l'année suivante.

Les industries des textiles et de l'habillement ont été les plus touchées des activités industrielles du canton : en 16 ans elles ont perdu les 2/3 de leurs établissements (20 sur 30) et les 3/4 de leur personnel (725 sur 955). Rien qu'entre 1972 et 1973 les pertes se sont chiffrées à 5 établissements et un peu moins de 200 emplois. Depuis deux ans, cependant, le nombre de personnes occupées est en augmentation.

L'industrie du bois, qui regroupe principalement des entreprises de la menuiserie du bâtiment et de l'ébénisterie (19 établissements sur un total de 31 en 1966, 19 sur 23 en 1982), a occupé plus de 900 personnes jusqu'en 1974. A cette période de stabilité a tout d'abord succédé, jusqu'en 1979, un recul de l'emploi (- 36,3%) puis une phase de croissance (+ 9,9% de 1979 à 1982).

L'industrie de la terre et de la pierre (articles de ciment, plâtre, béton; verre; briqueterie, tuilerie, etc) a suivi une évolution moins favorable que celle du bois. De 1966 à 1973 l'emploi a diminué de 20% (de 725 à 584), puis, de 1973 à 1978, de plus de 50% (de 584 à 282). Par la suite, l'emploi s'est stabilisé autour de 280. Le nombre d'établissements a passé de 17 à 11.

Jusqu'en 1974, l'emploi dans les arts graphiques est resté à un niveau supérieur à celui de 1966 avec, de 1969 à 1971, un effectif record de plus de 3 000 personnes occupées. Le recul, qui s'amorce dès 1972 (- 5,6%), s'aggrave entre 1973 et 1976 (- 21,3%). En 1982, les arts graphiques ont employé un peu moins de 2 000 personnes, soit une diminution de 34,1% par rapport à 1969-71. Le nombre d'établissements demeure important en 1982 (49) contre une moyenne de 63 entre 1966 et 1974.

De toutes les activités industrielles, la chimie a connu l'évolution la plus favorable. A l'exception d'un recul du nombre de personnes occupées entre 1972 et 1976 (de 2 939 à 2 510, soit - 14,6%), l'industrie chimique a connu deux périodes de forte croissance : de 1966 à 1972 (+ 24,6%) et de 1976 à 1982 (+ 27,3%). En 16 ans l'emploi a ainsi progressé de 2 359 à 3 194 (+ 35,4%). Le nombre d'établissements, compris entre 20 et 22 jusqu'en 1972, a varié entre 16 et 19 depuis lors.

---

1) Etablissement déjà existant, mais non assujetti jusqu'en 1980.

L'industrie des machines et de la métallurgie a enregistré, en 1971, son effectif maximum avec près de 13 600 emplois dans 103 établissements. En 1982, on ne compte plus que 9 383 personnes dans 84 établissements, soit une perte de 4 205 emplois (- 30,9%) et de 19 établissements (- 18,4%).

Les activités liées à la métallurgie ont globalement perdu plus d'un millier d'emplois entre 1971 et 1982 (- 35,5%). Ces réductions de personnel se sont réparties de la manière suivante : diminution de 136 personnes dans le groupe articles en métal, façonnage et transformation des métaux (- 14,8%), de 350 personnes dans celui des métaux (- 31,2%) et de 539 personnes dans le groupe constructions métalliques (- 63,7%). Dans l'industrie des machines et appareils, le nombre de suppressions d'emplois s'est inscrit à 3 180 (- 29,7%), dont la majorité se situent dans le groupe de la construction générale de machines et d'appareils (2 702 personnes en moins; - 41,0%). L'électronique et l'électrotechnique ont perdu 462 emplois (- 13,6%) alors que la mécanique de précision et l'optique ont retrouvé, à partir de 1980, leur effectif de 1971. En 16 ans le nombre d'établissements de la métallurgie a reculé de 56 à 38, celui de l'industrie des machines de 63 à 46.

Le nombre de personnes occupées dans l'industrie horlogère s'est élevé en moyenne à plus de 3 700 jusqu'en 1970. Cet effectif a diminué de 300 entre 1970 et 1974, puis de 700 entre 1974 et 1975. Par la suite, le nombre d'emplois a fluctué entre 2 539 en 1980 et 2 928 en 1978, la moyenne annuelle de 1975 à 1982 s'étant située à 2 700. Le nombre d'établissements a reculé de 52 en 1966 à 33 en 1975, depuis il a varié entre 28 et 31.

Avec plus de mille personnes occupées en moyenne, l'emploi est resté stable dans la bijouterie jusqu'en 1974. L'année suivante a enregistré un très net recul (- 224 personnes, - 20,9%) auquel a succédé une période de croissance ininterrompue. En 1982, l'industrie de la bijouterie a occupé plus de 1 500 personnes (+ 60,3% par rapport à 1966). Le nombre d'établissements a oscillé entre 14 et 17.

L'industrie du papier a passé de 366 personnes occupées dans 10 établissements, en 1966, à 227 personnes dans 4 lieux de production, en 1982. Quant à l'industrie du caoutchouc, du plastique et du cuir, dont l'emploi a progressé jusqu'en 1973-74 (425 personnes), elle a connu 200 suppressions d'emplois entre 1974 et 1977. Depuis, la moyenne annuelle s'est élevée à 250. Le nombre d'établissements a passé de 11 à 7 en 16 ans.

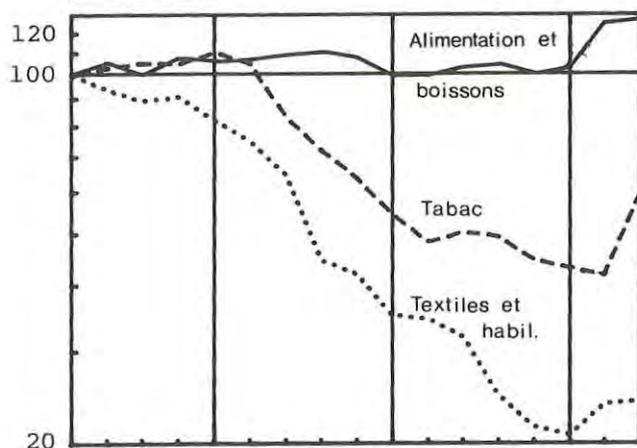
### Répartition

Entre 1966 et 1982, trois branches économiques ont augmenté leur part dans l'emploi total : l'industrie chimique a passé de 8,1% à 13,8%; l'alimentation et les boissons de 6,0% à 9,5%; la bijouterie de 3,3% à 6,7%. Globalement ces activités ont regroupé 17,4% des personnes occupées en 1966 et 30,0% en 1982, soit un gain de 12,6 points.

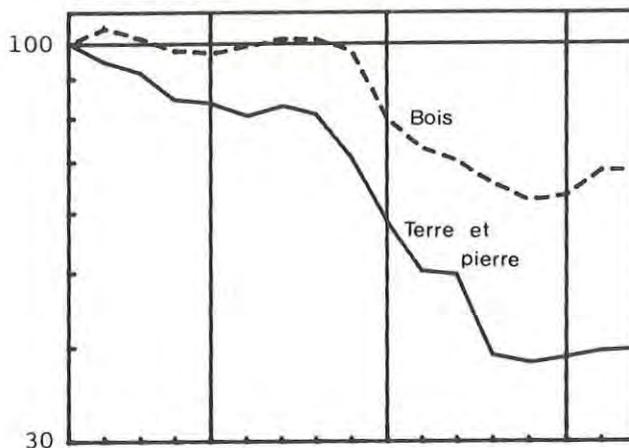
La part de l'industrie du caoutchouc, du plastique et du cuir est restée stable (1,1% de l'emploi total) alors que toutes les autres branches économiques ont vu leur importance relative décroître. Dans l'ordre d'importance des activités on trouve : l'industrie des machines (de 36,7% à 32,5%), l'horlogerie (de 12,9% à 11,4%), la métallurgie (de 9,5% à 8,1%), les arts graphiques (de 8,8% à 8,6%), l'industrie textile et de l'habillement (de 3,3% à 1,0%), l'industrie du bois (de 3,2% à 2,7%), l'industrie du tabac (de 3,2% à 2,4%), l'industrie de la terre et de la pierre (de 2,5% à 1,2%) et l'industrie du papier (de 1,3% à 1,0%). Enfin, le seul établissement figurant sous "autres industries et métiers" (voir tableaux 8 et 9) n'a plus été soumis aux prescriptions spéciales à partir de 1979.

Personnes occupées par branche économique de 1966 à 1982<sup>1)</sup>

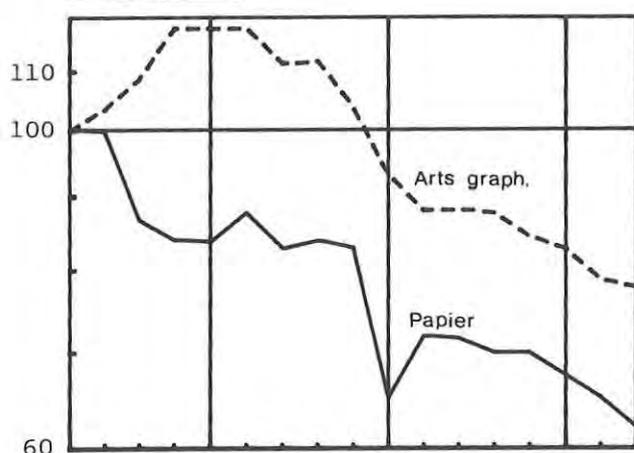
Graphique 6



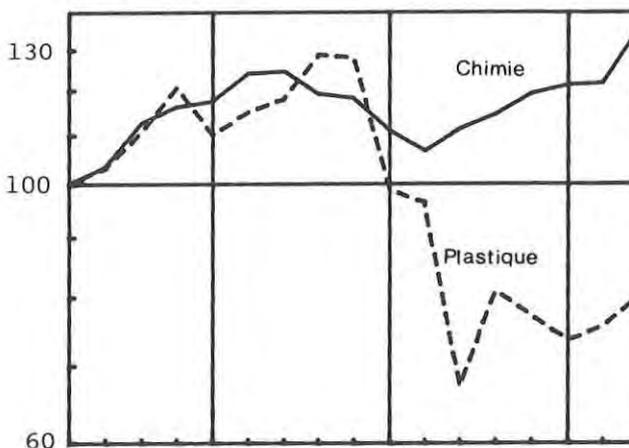
Graphique 7



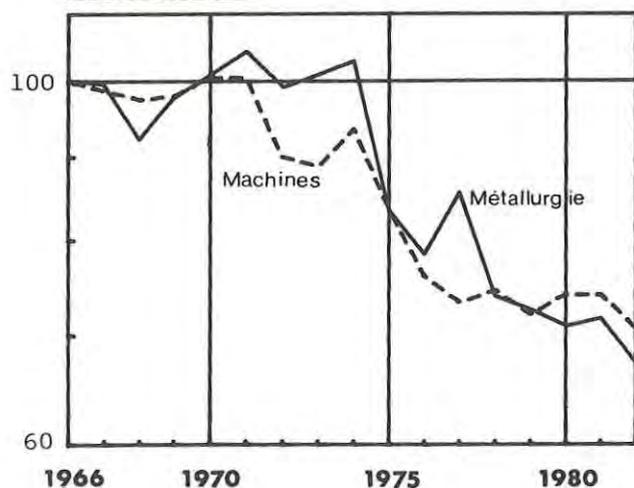
Graphique 8



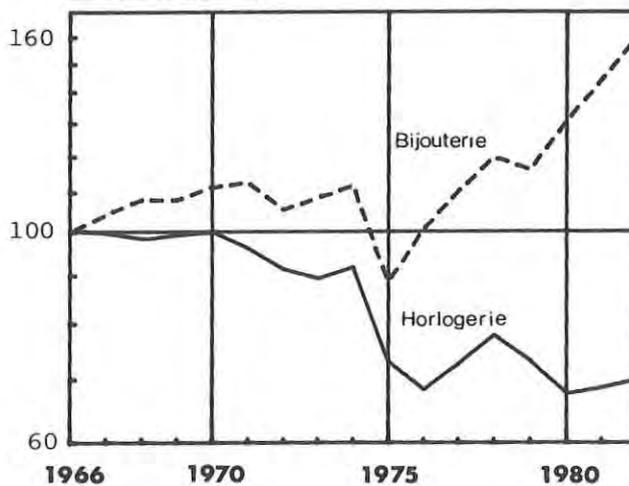
Graphique 9



Graphique 10



Graphique 11



1) Ordonnée logarithmique, base 1966 = 100

Tableau 8

Etablissements par branche économique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
PRODUITS ALIMENTAIRES	24	25	29	26	27	28	26	26
·VIANDE, PRODUITS A BASE DE VIANDE	6	6	7	7	8	9	9	9
·PRODUITS LAITIERS	2	3	5	5	5	5	5	5
·MEUNERIE, BOULANGERIE, PATES ALIMENT.	8	8	9	8	8	8	7	7
·AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	8	8	8	6	6	6	5	5
BOISSONS	2	2	2	2	2	2	2	2
TABAC	4	4	4	4	4	4	4	3
TEXTILES	3	3	3	3	2	2	2	1
HABILLEMENT, LINGERIE, CHAUSSURES	27	26	23	24	23	20	18	14
INDUSTRIE DU BOIS, DU MEUBLE	31	31	29	29	29	30	30	26
·USTENSILES EN BOIS, MAT. D'EMBALLAGE	12	12	10	10	10	10	8	5
·MENUISERIE DU BATIMENT	10	10	10	10	10	11	13	12
·MENUISERIE ET EBENISTERIE	9	9	9	9	9	9	9	9
INDUSTRIE DU PAPIER	10	10	9	9	9	8	7	7
ARTS GRAPHIQUES	62	63	65	65	64	65	65	62
PLASTIQUE, CAOUTCHOUC, CUIR	11	11	11	11	11	11	11	11
INDUSTRIE CHIMIQUE	21	22	22	22	22	21	20	19
INDUSTRIE DE LA TERRE ET DE LA PIERRE	17	17	16	16	16	15	15	15
METALLURGIE	56	54	51	52	51	50	50	52
·METAUX, PRODUITS DE FONDERIE	12	11	10	10	10	10	9	9
·FACONNAGE ET TRANSFORMATION DES METAUX	20	19	18	19	19	18	19	21
·CONSTRUCTIONS METALLIQUES	24	24	23	23	22	22	22	22
MACHINES, APPAREILS, VEHICULES	63	60	58	52	52	53	52	49
·CONSTRUCTION DE MACHINES ET APPAREILS	23	24	24	21	21	23	23	23
·ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE	11	10	9	8	7	7	7	6
·MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE	26	25	24	22	23	22	21	19
·AUTRES	3	1	1	1	1	1	1	1
HORLOGERIE, BIJOUTERIE	69	67	66	62	58	57	54	49
·HORLOGERIE	52	50	49	45	42	41	38	34
·BIJOUTERIE, GRAVURE	17	17	17	17	16	16	16	15
AUTRES INDUSTRIES ET METIERS	1	1	1	1	1	1	1	1
TOTAL	401	396	389	378	371	367	357	337

Tableau 8 (suite)

Etablissements par branche économique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
PRODUITS ALIMENTAIRES	25	23	23	23	23	22	22	23	23
.VIANDE, PRODUITS A BASE DE VIANDE	8	8	8	8	8	8	8	8	8
.PRODUITS LAITIERS	5	4	4	4	4	4	4	4	4
.MEUNERIE, BOULANGERIE, PATES ALIMENT.	7	6	6	6	6	6	6	6	6
.AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	5	5	5	5	5	4	4	5	5
BOISSONS	2	2	2	1	1	1	1	1	1
TABAC	3	3	3	3	3	3	3	3	3
TEXTILES	1	1	1	1	1	1	1	1	2
HABILLEMENT, LINGERIE, CHAUSSURES	14	13	13	11	9	9	9	8	8
INDUSTRIE DU BOIS, DU MEUBLE	26	26	26	26	25	24	23	23	23
.USTENSILES EN BOIS, MAT. D'EMBALLAGE	5	5	5	5	4	4	4	4	4
.MENUISERIE DU BATIMENT	12	12	12	12	12	11	10	10	10
.MENUISERIE ET EBENISTERIE	9	9	9	9	9	9	9	9	9
INDUSTRIE DU PAPIER	7	7	5	5	5	5	4	4	4
ARTS GRAPHIQUES	57	57	53	53	52	50	50	51	49
PLASTIQUE, CAOUTCHOUC, CUIR	10	10	10	9	10	9	8	8	7
INDUSTRIE CHIMIQUE	18	17	16	16	16	17	18	18	18
INDUSTRIE DE LA TERRE ET DE LA PIERRE	15	14	13	12	11	11	11	11	11
METALLURGIE	53	54	51	49	47	46	44	43	38
.METAUX, PRODUITS DE FONDERIE	9	10	10	10	9	9	9	9	9
.FACONNAGE ET TRANSFORMATION DES METAUX	24	24	22	22	22	23	22	22	20
.CONSTRUCTIONS METALLIQUES	20	20	19	17	16	14	13	12	9
MACHINES, APPAREILS, VEHICULES	48	48	47	46	44	43	45	45	46
.CONSTRUCTION DE MACHINES ET APPAREILS	21	21	21	20	19	19	19	18	18
.ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE	6	6	5	6	6	6	6	7	8
.MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE	20	20	20	20	19	18	20	20	20
.AUTRES	1	1	1	-	-	-	-	-	-
HORLOGERIE, BIJOUTERIE	49	48	43	45	46	45	47	46	44
.HORLOGERIE	34	33	29	30	31	31	31	30	28
.BIJOUTERIE, GRAVURE	15	15	14	15	15	14	16	16	16
AUTRES INDUSTRIES ET METIERS	1	1	1	1	1	-	-	-	-
TOTAL	329	324	307	301	294	286	286	285	277

Tableau 9

Personnes occupées par branche économique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
PRODUITS ALIMENTAIRES	1653	1746	1601	1734	1750	1789	1824	1847
·VIANDE, PRODUITS A BASE DE VIANDE	695	740	404	434	430	475	467	514
·PRODUITS LAITIERS	49	61	287	384	377	379	408	419
·MEUNERIE, BOULANGERIE, PATES ALIMENT.	454	472	446	453	441	436	467	458
·AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	455	473	464	463	502	499	482	456
BOISSONS	86	86	131	137	85	73	71	73
TABAC	920	945	967	961	1012	963	764	658
TEXTILES	51	52	47	42	34	43	36	18
HABILLEMENT, LINGERIE, CHAUSSURES	904	840	802	825	748	670	580	406
INDUSTRIE DU BOIS, DU MEUBLE	927	971	940	906	899	920	940	938
·USTENSILES EN BOIS, MAT. D'EMBALLAGE	203	174	151	141	138	146	112	96
·MENUISERIE DU BATIMENT	412	482	504	488	463	477	543	539
·MENUISERIE ET EBENISTERIE	312	315	285	277	298	297	285	303
INDUSTRIE DU PAPIER	366	365	317	307	306	321	303	307
ARTS GRAPHIQUES	2566	2655	2786	3028	3024	3026	2858	2868
PLASTIQUE, CAOUTCHOUC, CUIR	332	342	367	401	365	382	392	427
INDUSTRIE CHIMIQUE	2359	2436	2659	2742	2775	2931	2939	2809
INDUSTRIE DE LA TERRE ET DE LA PIERRE	725	686	664	611	605	582	601	584
METALLURGIE	2766	2755	2550	2705	2791	2887	2745	2793
·METAUX, PRODUITS DE FONDERIE	1134	1089	1034	1074	1124	1122	1026	965
·FACONNAGE ET TRANSFORMATION DES METAUX	709	796	742	805	861	919	827	946
·CONSTRUCTIONS METALLIQUES	923	870	774	826	806	846	892	882
MACHINES, APPAREILS, VEHICULES	10650	10510	10384	10447	10716	10701	9570	9440
·CONSTRUCTION DE MACHINES ET APPAREILS	6336	6381	6437	6629	6743	6583	5726	5725
·ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE	3583	3370	3188	3177	3273	3390	3228	3074
·MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE	693	746	750	631	689	711	598	625
·AUTRES	38	13	9	10	11	17	18	16
HORLOGERIE, BIJOUTERIE	4717	4735	4729	4767	4826	4694	4442	4396
·HORLOGERIE	3758	3737	3692	3732	3757	3613	3431	3355
·BIJOUTERIE, GRAVURE	959	998	1037	1035	1069	1081	1011	1041
AUTRES INDUSTRIES ET METIERS	24	23	22	20	19	22	19	18
TOTAL	29046	29147	28966	29633	29955	30004	28084	27582

Tableau 9 (suite)

Personnes occupées par branche économique

Canton de Genève

Situation en septembre

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
PRODUITS ALIMENTAIRES	1799	1682	1690	1787	1800	1726	1778	2155	2185
• VIANDE, PRODUITS A BASE DE VIANDE	549	553	556	573	605	610	599	512	532
• PRODUITS LAITIERS	417	394	428	425	389	370	364	480	491
• MEUNERIE, BOULANGERIE, PATES ALIMENT.	399	335	334	427	490	477	542	564	550
• AUTRES PRODUITS ALIMENTAIRES	434	400	372	362	316	269	273	599	612
BOISSONS	67	46	41	11	14	17	13	15	20
TABAC	584	498	442	462	451	408	394	383	543
TEXTILES	22	18	20	21	15	11	12	10	26
HABILLEMENT, LINGERIE, CHAUSSURES	376	315	308	282	220	194	186	217	204
INDUSTRIE DU BOIS, DU MEUBLE	904	739	674	648	605	576	586	631	633
• USTENSILES EN BOIS, MAT. D'EMBALLAGE	91	82	72	72	54	53	50	55	51
• MENUISERIE DU BATIMENT	523	425	391	374	340	331	338	375	378
• MENUISERIE ET EBENISTERIE	290	232	211	202	211	192	198	201	204
INDUSTRIE DU PAPIER	303	238	263	262	256	256	247	238	227
ARTS GRAPHIQUES	2660	2388	2258	2263	2248	2164	2121	2017	1994
PLASTIQUE, CAOUTCHOUC, CUIR	424	328	320	223	269	256	244	251	266
INDUSTRIE CHIMIQUE	2785	2613	2510	2624	2701	2811	2865	2874	3194
INDUSTRIE DE LA TERRE ET DE LA PIERRE	513	423	364	360	282	276	281	287	288
METALLURGIE	2844	2308	2169	2366	2045	2006	1960	1983	1862
• METAUX, PRODUITS DE FONDERIE	968	742	748	829	805	822	869	838	772
• FACONNAGE ET TRANSFORMATION DES METAUX	1045	874	817	968	876	822	746	790	783
• CONSTRUCTIONS METALLIQUES	831	692	604	569	364	362	345	355	307
MACHINES, APPAREILS, VEHICULES	9953	8898	8099	7807	7942	7673	7893	7891	7521
• CONSTRUCTION DE MACHINES ET APPAREILS	5996	5334	4899	4728	4635	4332	4393	4309	3881
• ELECTRONIQUE ET ELECTROTECHNIQUE	3232	2938	2626	2488	2651	2695	2788	2867	2928
• MECANIQUE DE PRECISION, OPTIQUE	712	616	567	591	656	646	712	715	712
• AUTRES	13	10	7	-	-	-	-	-	-
HORLOGERIE, BIJOUTERIE	4521	3588	3525	3789	4073	3858	3788	3964	4169
• HORLOGERIE	3448	2739	2563	2732	2928	2748	2539	2581	2632
• BIJOUTERIE, GRAVURE	1073	849	962	1057	1145	1110	1249	1383	1537
AUTRES INDUSTRIES ET METIERS	16	15	14	12	10	-	-	-	-
TOTAL	27771	24097	22697	22917	22931	22232	22368	22916	23132

## 2.4. ETABLISSEMENTS ET PERSONNES OCCUPEES SELON LA TAILLE DES ETABLISSEMENTS

Les commentaires relatifs à la taille des établissements, ainsi qu'au nombre de personnes occupées par classe de grandeur des établissements, portent sur des répartitions moyennes calculées sur l'ensemble de la période 1966-1982. Les résultats annuels détaillés figurent dans les tableaux 10 et 11.

Les établissements de petite taille, c'est-à-dire ceux dont l'effectif de travailleurs est inférieur à 100, représentent 82% des lieux de production et 30% de l'emploi total dans l'industrie; les établissements de taille moyenne, de 100 à 499 personnes, regroupent 15% des lieux de production et 39% de la main-d'oeuvre employée; enfin, les grands établissements de 500 travailleurs et plus participent pour 31% à l'emploi total alors qu'ils ne comprennent que 3% des établissements du canton.

Chacune des 6 catégories rassemblant les établissements de petite taille représente en moyenne entre 12 et 15% de l'effectif total des lieux de production. En termes d'emplois, la répartition est la suivante : moins de 10 travailleurs par établissement : 1% de l'emploi total; de 10 à 14 : 2%; de 15 à 19 : 3%; de 20 à 29 : 5%; de 30 à 49 : 7%; de 50 à 99 : 12%.

Les établissements de 500 personnes et plus concernent principalement l'industrie des machines et appareils (7 établissements sur 9 en 1966, 6 sur 10 en 1982), mais il en existe aussi dans les arts graphiques, la chimie, l'horlogerie et la bijouterie, l'industrie alimentaire et celle du tabac. Les grands établissements de l'industrie des machines ont contribué pour les 2/3 à l'emploi total de cette branche en 1966 (65,5%; 63,4% en 1982) et pour près du quart à l'emploi total dans l'industrie (24,0%; mais 20,6% en 1982).

La taille moyenne des établissements a augmenté de plus de 15% en 16 ans, passant de 72 travailleurs par unité de production en 1966 à 84 en 1982. La progression a été régulière, à l'exception de deux reculs, le premier entre 1971 et 1972 (de 82 à 79 personnes) et le second entre 1974 et 1975-76 (de 84 à 74 personnes par établissement)

### Graphique 12

Etablissements et personnes occupées selon la taille de l'établissement en 1966 et 1982

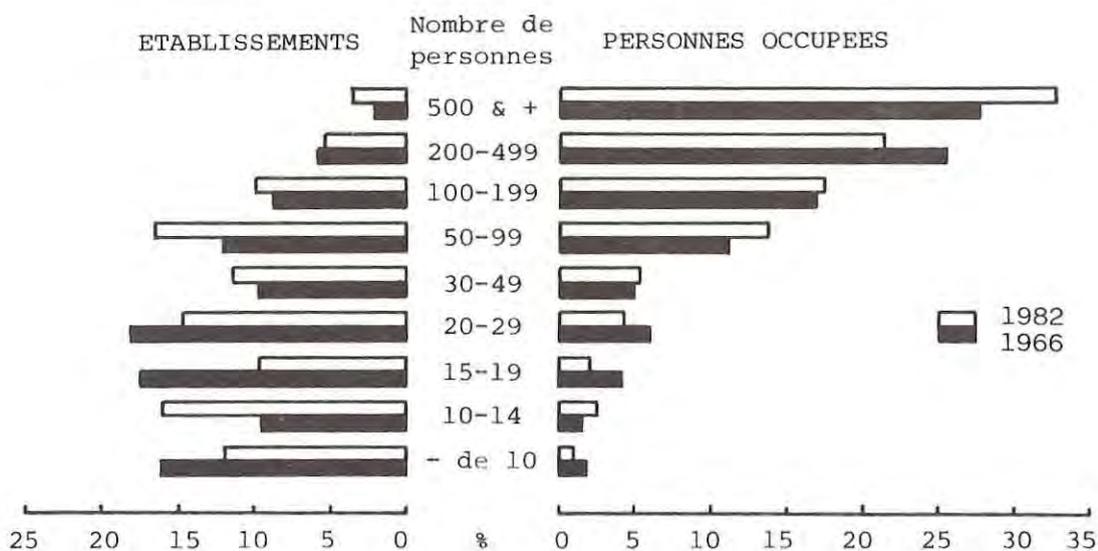


Tableau 10

Etablissements selon la taille

Canton de Genève

Situation en septembre

	Etablissements occupant ... personnes									Total
	Moins de 10	10 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	
1966	65	38	70	73	39	48	35	24	9	401
1967	60	45	57	75	46	48	33	22	10	396
1968	51	36	64	66	54	54	31	24	9	389
1969	40	46	55	63	59	51	30	24	10	378
1970	43	39	51	68	56	50	32	21	11	371
1971	35	47	44	63	59	58	29	20	12	367
1972	34	51	47	54	54	53	35	18	11	357
1973	33	42	49	47	60	40	37	19	10	337
1974	25	45	46	56	49	42	36	19	11	329
1975	41	54	42	44	48	44	25	17	9	324
1976	48	42	43	41	42	39	27	15	10	307
1977	52	33	44	34	46	39	27	18	8	301
1978	48	29	46	32	45	40	27	19	8	294
1979	48	34	34	39	40	39	26	17	9	286
1980	49	30	40	39	37	41	25	16	9	286
1981	46	33	35	40	35	44	25	19	8	285
1982	33	45	27	41	32	46	28	15	10	277

Tableau 11

Personnes occupées selon la taille de l'établissement

Canton de Genève

Situation en septembre

	Personnes occupées dans les établissements de ... personnes									Total
	Moins de 10	10 à 14	15 à 19	20 à 29	30 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	
1966	511	470	1 179	1 749	1 472	3 239	4 926	7 429	8 071	29 046
1967	470	563	969	1 797	1 737	3 409	4 744	7 037	8 421	29 147
1968	383	444	1 074	1 566	1 991	3 799	4 285	7 549	7 875	28 966
1969	291	568	943	1 497	2 229	3 704	4 123	7 573	8 705	29 633
1970	350	476	851	1 612	2 119	3 647	4 572	6 857	9 471	29 955
1971	275	596	738	1 488	2 157	4 130	4 152	6 188	10 280	30 004
1972	255	644	789	1 261	1 977	3 667	4 873	5 579	9 039	28 084
1973	280	523	826	1 101	2 271	2 846	5 139	6 190	8 406	27 582
1974	211	557	768	1 289	1 889	2 980	4 884	6 195	8 998	27 771
1975	311	656	728	1 011	1 878	3 186	3 526	5 440	7 361	24 097
1976	362	525	734	942	1 618	2 697	3 814	4 404	7 601	22 697
1977	421	412	749	787	1 843	2 692	4 034	5 443	6 536	22 917
1978	375	361	765	744	1 766	2 624	3 959	5 731	6 606	22 931
1979	386	423	583	921	1 529	2 550	3 779	5 073	6 988	22 232
1980	384	366	674	940	1 448	2 727	3 673	4 944	7 212	22 368
1981	336	399	588	951	1 370	2 974	3 569	5 933	6 796	22 916
1982	215	544	458	979	1 234	3 184	4 032	4 916	7 570	23 132

### 3. mouvement des établissements industriels

Le mouvement des établissements industriels au cours des années 1966-1982 est présenté du double point de vue chronologique et économique. Le mouvement annuel figure dans le tableau 12, celui par branche économique dans le tableau 13.

Entre 1966 et 1982, les changements qui ont affecté le nombre d'établissements ont été regroupés de la manière suivante :

. nombre d'établissements en septembre 1966		401	
. création d'établissements :			
- établissement occupant au moins 6 travailleurs	54	}	+ 86
- ouverture d'un nouvel établissement	24		
- autres créations	8		
. disparition d'établissements			
- cessation d'activité	132	}	- 210
- établissement occupant moins de 6 travailleurs	54		
- suppression d'établissement	16		
- autres suppressions	8		
. nombre d'établissements en septembre 1982		277	

#### Définitions

La catégorie "établissement occupant au moins 6 travailleurs" concerne tous les lieux de production existant déjà avant leur prise en compte dans la statistique de l'industrie mais qui n'apparaissent pas dans celle-ci parce que l'effectif de leur personnel d'exploitation était inférieur à 6. A l'inverse, la catégorie "occupant moins de 6 travailleurs" enregistre les établissements qui sont éliminés de la statistique en raison de la baisse de leur effectif au-dessous du minimum de 6 personnes. Dans les 2 cas on compte 54 établissements.

Les "ouvertures d'un nouvel établissement" comprennent l'ensemble des établissements secondaires (24 au total) créés par des entreprises participant à la statistique de l'industrie. Quant aux suppressions d'un établissement secondaire, elles sont au nombre de 16.

La catégorie "cessation d'activité" est la plus nombreuse : 132 cas, soit 62,9% des disparitions d'établissements. Elle comprend, en plus des établissements mettant un terme à leur production, tous ceux qui ne sont plus considérés comme industriels au sens de la loi sur le travail.

Sous l'appellation "autres créations" ont été regroupées 2 nouvelles entreprises ainsi que 6 entreprises devenant industrielles. Quant aux "autres suppressions" elles concernent 6 entreprises ayant quitté le canton et 2 rachats par d'autres entreprises, dont elles deviennent des établissements secondaires.

### Mouvement annuel (tableau 12)

En reprenant, pour l'analyse du mouvement annuel des établissements industriels, la division en trois périodes utilisée pour l'étude de l'évolution de l'emploi (voir paragraphe 2.2.), on obtient les résultats suivants :

. de septembre 1966 à 1971 :	créations d'établissements	32
	disparitions d'établissements	66
	mouvement net	- 34
. de septembre 1971 à 1976 :	créations d'établissements	22
	disparitions d'établissements	82
	mouvement net	- 60
. de septembre 1976 à 1982 :	créations d'établissements	32
	disparitions d'établissements	62
	mouvement net	- 30

Lors de la première et de la troisième périodes on a enregistré une proportion d'une création d'établissement pour deux disparitions. La période médiane de 1971 à 1976, celle du premier choc pétrolier, se signalant par un rapport moins favorable d'une création pour environ quatre disparitions d'établissements.

Sur la durée totale couverte par la statistique de l'industrie les moyennes annuelles se sont inscrites à 5,4 créations et 13,1 disparitions ou suppressions d'établissements, ce qui correspond à un rapport de 1 à 2,4.

### Mouvement par branche économique (tableau 13)

Les 4/5 des créations d'établissements ont été le fait de 5 branches économiques. Dans l'ordre d'importance ce sont : la métallurgie (19,8% du total), l'horlogerie et la bijouterie (16,5%), les arts graphiques et les machines (15,4%), l'alimentation (13,2%). Du côté des suppressions d'établissements on retrouve les mêmes branches auxquelles il faut ajouter l'industrie textile et de l'habillement. Au total ces 6 branches ont représenté le 4/5 des cas : l'horlogerie et la bijouterie (18,6%), la métallurgie (16,7%), les machines et appareils (14,4%), les arts graphiques (12,6%), les textiles et l'habillement (11,2%), l'alimentation et les boissons (6,5%).

Ces mouvements n'ont guère influencé la répartition du nombre d'établissements par branche économique entre 1966 et 1982. Parmi les industries dont l'importance relative a diminué figurent à titre principal les textiles et l'habillement (de 7,5% à 3,6%), l'horlogerie (de 13,0% à 10,1%) et l'industrie du papier (de 2,5% à 1,1%). A l'opposé, les industries dont la part d'établissements a sensiblement augmenté sont l'alimentation et les boissons (de 6,5% à 8,7%), les arts graphiques (de 15,5% à 17,7%), la bijouterie (de 4,2% à 5,8%) et la chimie (de 5,2% à 6,5%). Globalement l'industrie des machines et la métallurgie ont maintenu leur importance relative, passant de 29,7% des établissements en 1966 à 30,3% en 1982. Le léger recul de la métallurgie (- 0,3%) étant plus que compensé par l'accroissement de l'industrie des machines (+ 0,9%).

Tableau 12

## Mouvement annuel des établissements industriels

Canton de Genève

	Situation en début de période	Création d'établissements				Disparition d'établissements				Mouvement net	Situation en fin de période	
		Occupe au au moins 6 travailleurs	Ouverture d'un nouvel établissement	Autres	Total	Cessation d'activité <sup>1)</sup>	Occupe moins de 6 travailleurs	Suppression d'un éta- blissement	Autres			Total
1966	401	5	-	-	5	7	1	-	2 <sup>2)</sup>	10	- 5	396
1967	396	4	4	-	8	8	4	3	-	15	- 7	389
1968	389	4	1	-	5	13	3	-	-	16	- 11	378
1969	378	6	-	-	6	6	6	-	1 <sup>2)</sup>	13	- 7	371
1970	371	5	3	-	8	8	3	-	1 <sup>3)</sup>	12	- 4	367
1971	367	5	3	2 <sup>4)</sup>	10	12	8	-	-	20	- 10	357
1972	357	3	-	-	3	8	12	3	-	23	- 20	337
1973	337	3	1	1 <sup>5)</sup>	5	6	6	1	-	13	- 8	329
1974	329	3	-	-	3	8	-	-	-	8	- 5	324
1975	324	1	-	-	1	11	5	2	-	18	- 17	307
1976	307	3	3	-	6	10	-	1	1 <sup>2)</sup>	12	- 6	301
1977	301	3	2	1 <sup>4)</sup>	6	9	2	2	-	13	- 7	294
1978	294	2	3	-	5	10	2	1	-	13	- 8	286
1979	286	3	3	1 <sup>5)</sup>	7	6	-	-	1 <sup>3)</sup>	7	-	286
1980	286	3	-	1 <sup>4)</sup>	4	4	-	-	1 <sup>2)</sup>	5	- 1	285
1981	285	1	1	2 <sup>4)</sup>	4	6	2	3	1 <sup>2)</sup>	12	- 8	277
1982	277	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

1) Du fin d'activité industrielle.

2) Départ du canton.

3) Rachat par une autre entreprise.

4) Entreprise devient industrielle.

5) Nouvelle entreprise.

Tableau 13

## Mouvement des établissements industriels par branche économique

Canton de Genève

	Nombre d'établissements en 1966	Création d'établissements				Disparition d'établissements					Mouvement net	Nombre d'établissements en 1982
		Occupe au moins 6 tra- vailleurs	Ouverture d'un nou- vel éta- blissement	Autres <sup>1)</sup>	Total	Cessation d'acti- vité <sup>2)</sup>	Occupe moins de 6 tra- vailleurs	Suppres- sion d'un éta- blissement	Autres <sup>3)</sup>	Total		
Produits alimentaires	24	6	5	1	12	11	2	-	-	13	- 1	23
Boissons	2	-	-	-	-	1	-	-	-	1	- 1	1
Tabac	4	-	-	-	-	1	-	-	-	1	- 1	3
Textiles	3	-	-	1	1	-	2	-	-	2	- 1	2
Habillement, lingerie, chaussures	27	2	1	-	3	17	3	-	2	22	- 19	8
Industrie du bois, du meuble	31	2	1	2	5	6	6	1	-	13	- 8	23
Industrie du papier	10	-	-	-	-	3	3	-	-	6	- 6	4
Arts graphiques	62	11	3	-	14	16	8	2	1	27	- 13	49
Plastique, caoutchouc, cuir	11	2	-	-	2	3	2	-	1	6	- 4	7
Industrie chimique	21	5	1	1	7	6	4	-	-	10	- 3	18
Industrie de la terre et de la pierre	17	-	-	-	-	5	1	-	-	6	- 6	11
Métallurgie	56	11	4	3	18	18	8	6	4	36	- 18	38
Machines, appareils, véhicules	63	10	2	2	14	19	5	3	4	31	- 17	46
Horlogerie	52	5	4	2	11	25	7	3	-	35	- 24	28
Bijouterie	17	-	3	1	4	1	2	1	1	5	- 1	16
Autres industries et métiers	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	- 1	-
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>54</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>91</b>	<b>132</b>	<b>54</b>	<b>16</b>	<b>13</b>	<b>215</b>	<b>- 124</b>	<b>277</b>

1) Entreprise devient industrielle ou nouvelle entreprise. Y compris les changements de branches économiques : métallurgie (+2), machines (+2), bijouterie (+1).

2) Du fin d'activité industrielle.

3) Départ du canton ou rachat par une autre entreprise. Y compris les changements de branche économique : métallurgie (-3), machines (-1), bijouterie (-1).

#### 4. conclusion

En destinant un numéro des "Aspects statistiques" à la publication de données détaillées sur les entreprises industrielles du canton, le service cantonal de statistique s'est fixé comme objectif de dégager les principaux changements qui, entre 1966 et 1982, ont notablement transformé le "tissu" industriel genevois. L'analyse des causes du recul des activités industrielles dans l'économie du canton - phénomène qui n'est pas propre à cette région - de même que les propositions pour maintenir l'équilibre entre les différents secteurs d'activité n'entrent pas dans le cadre de cette présentation, mais relèvent plutôt d'autres organismes tels que l'Université ou la Conférence économique sur l'avenir du secteur secondaire industriel à Genève.

L'intérêt majeur de la statistique fédérale de l'industrie réside dans la possibilité de suivre, année après année, l'évolution du nombre d'entreprises actives dans ce secteur et celle de leurs effectifs. En cela, elle constitue un exemple unique dans l'appareil statistique du pays. Pour toutes les autres branches économiques, il faut attendre les résultats des recensements fédéraux des entreprises, lesquels n'ont lieu que tous les dix ans, le prochain devant être réalisé en septembre 1985. Entre deux recensements, toute mise à jour de l'information est impossible sur le plan suisse.

Les récents événements qui ont marqué l'industrie genevoise et en particulier celle des machines (restructuration des activités, déplacement projeté de lieux de production, fermeture envisagée ou rachat d'entreprise, etc.) confirment l'utilité de cette statistique en tant qu'outil précieux d'analyse économique et statistique, puisqu'elle seule permet de chiffrer globalement les conséquences de ces mesures à la fois sur le volume de l'emploi et sur sa répartition par branche économique ou par catégorie de travailleurs. Faut-il rappeler, parmi les multiples renseignements qu'elle a fournis, celui se rapportant à la suppression de quelque 120 000 emplois dans l'industrie suisse entre septembre 1974 et septembre 1976, soit le 15% des effectifs ?

En prolongement de cette publication le SCS envisage de faire paraître des informations se rapportant à la localisation des activités industrielles sur le territoire cantonal. D'autre part, le relevé des principales caractéristiques des plans des entreprises industrielles, réalisé en collaboration avec l'office cantonal de l'inspection et des relations du travail, fera l'objet d'une publication. Quant aux résultats de la statistique fédérale de l'industrie de 1983, qui ne seront pas disponibles avant le mois de juin de cette année, ils figureront dans le prochain annuaire statistique du SCS.

## 5. annexes statistiques

### Annexe 1

Comparaison des résultats de la statistique de l'industrie (SI) et du recensement fédéral des entreprises (RFE), dans le canton de Genève, en 1975

	Etablissements		Emplois		
	SI	RFE	SI	RFE	SI/RFE
			Nombre		%
Produits alimentaires	23	480	1 682	3 557	47,3
Boissons	2	15	46	264	17,4
Tabac	3	8	498	713	69,8
Textiles	1	15	18	75	24,0
Habillement, lingerie, chaussures	13	211	315	800	39,4
Industrie du bois, du meuble	26	440	739	2 253	32,8
Industrie du papier	7	13	238	252	94,4
Arts graphiques	57	266	2 388	3 396	70,3
Plastique, caoutchouc, cuir	10	63	328	378	86,8
Industrie chimique	17	80	2 613	3 136	83,3
Industrie de la terre et de la pierre	14	75	423	748	56,6
Métallurgie	54	622	2 308	6 476	35,6
Machines, appareils, véhicules	48	231	8 898	10 693	83,2
Horlogerie	33	102	2 739	3 236	84,6
Bijouterie	15	157	849	983	86,4
Autres industries et métiers	1	146	15	363	4,1
Industrie, arts et métiers	324	2 924	24 097	37 323	64,6
Secteur secondaire	.	3 766	.	52 435	.

Remarque : les emplois se rapportent aux personnes occupées au moins 30 heures par semaine.

Annexe 2

Comparaison des résultats de la statistique de l'industrie (SI) et de l'enquête sur l'emploi (EE), dans le canton de Genève, en 1982

	Etablissements		Emplois		
	SI	EE	SI	EE	SI/EE
			Nombre		%
Produits alimentaires	23	434	2 185	3 312	66,0
Boissons	1	9	20	244	8,2
Tabac	3	6	543	522	104,0
Textiles	2	12	26	70	37,1
Habillement, lingerie, chaussures	8	144	204	432	47,2
Industrie du bois, du meuble	23	428	633	1 962	32,3
Industrie du papier	4	10	227	259	87,6
Arts graphiques	49	309	1 994	2 922	68,2
Plastique, caoutchouc, cuir	7	53	266	350	76,0
Industrie chimique	18	89	3 194	3 360	95,1
Industrie de la terre et de la pierre	11	65	288	946	30,4
Métallurgie	38	660	1 862	6 609	28,2
Machines, appareils, véhicules	46	222	7 521	8 742	86,0
Horlogerie	28	93	2 632	2 925	90,0
Bijouterie	16	173	1 537	1 601	96,0
Autres industries et métiers	-	128	-	292	-
Industrie, arts et métiers	277	2 835	23 132	34 548	67,0
Secteur secondaire	.	3 638	.	48 793	.

Remarque : les emplois dénombrés dans la statistique de l'industrie concernent les personnes occupées pendant au moins 50 pour cent de la durée du travail habituelle. L'enquête sur l'emploi enregistre toutes les personnes occupées au moins 30 heures par semaine. Cette divergence dans le mode de calcul des deux statistiques explique, dans le cas de l'industrie du tabac, un rapport supérieur à 100,0%.

## Collection «Aspects statistiques»

### Déjà paru:

- No 1 — Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève (Février 1977, 35 pages, épuisé.)
- No 2 — Les locaux commerciaux vacants au 1er décembre 1976 dans le canton de Genève (Mars 1977, 7 pages, prix: 3 F.)
- No 3 — Le secteur public à Genève. Analyse descriptive selon le recensement fédéral des entreprises de septembre 1975. (Extraits du volume No 1 paru dans la collection «Etudes», Mai 1977, 84 pages, prix: 5 F.)
- No 4 — Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève en 1976 et 1977 (Mai 1977, 21 pages, prix: 4 F.)
- No 5 — Evolution de l'emploi à Genève depuis 1973 (Juin 1977, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 6 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1977 (Février 1978, 61 pages, prix: 5 F.)
- No 7 — Dépenses pour les travaux de construction en 1977 et 1978 à Genève (Avril 1978, 32 pages, prix: 4 F.)
- No 8 — Recensement fédéral des entreprises 1975 à Genève (Juin 1978, 60 pages, épuisé.)
- No 9 — Les organisations internationales à Genève en 1977-1978. Emplois, dépenses et réunions internationales (Décembre 1978, 44 pages, prix: 4 F.)
- No 10 — Franc suisse et économie genevoise. Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse; enquête auprès d'un échantillon d'entreprises; tourisme et hôtellerie (Janvier 1979, 52 pages, prix: 4 F.)
- No 11 — Perspectives d'évolution de la population du canton de Genève. Edition 1979 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 12 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1978 (Février 1979, 56 pages, prix: 5 F.)
- No 13 — Dépenses pour les travaux de construction en 1978 et 1979 à Genève (Mai 1979, 28 pages, prix: 4 F.)
- No 14 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1979 (Mars 1980, 51 pages, prix: 5 F.)
- No 15 — Evolution de l'emploi à Genève (Mai 1980, 80 pages, prix: 5 F.)
- No 16 — La dépendance économique des entreprises du canton de Genève. Analyse par type et degré de dépendance, région et branche économique (Octobre 1980, 31 pages, prix: 5 F.)
- No 17 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1980 et perspectives 1981 pour Genève (Février 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 18 — Les organisations internationales à Genève. Emplois, dépenses et réunions internationales en 1979-1980 (Mars 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 19 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1980 (Mars 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 20 — Le commerce extérieur du canton de Genève 1972-1980. Résultats par groupes de marchandises (Avril 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 21 — Evolution semestrielle des loyers. Résultats de mai 1981 pour Genève (Juin 1981, 12 pages, prix: 5 F.)
- No 22 — Recensement fédéral de la population 1980. 1: Population résidente et ménages (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 23 — Recensement fédéral de l'agriculture et de l'horticulture du 30 juin 1980 à Genève (Octobre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 24 — Population active à Genève 1980 (Novembre 1981, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 25 — Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse 1978-1980 (Décembre 1981, 20 pages, prix: 5 F.)
- No 26 — Evolution semestrielle des loyers. Rétrospective et résultats de novembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 27 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1981 (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 28 — Evolution récente de la natalité à Genève (Février 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 29 — Evolution des prix à la consommation. Bilan 1981 et perspectives 1982 pour Genève (Avril 1982, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 30 — Recensement fédéral de la population 1980. 2: Structures de la population des communes (Octobre 1982, 44 pages, prix: 10 F.)
- No 31 — Note sur l'évolution des divorces à Genève (Novembre 1982, 15 pages, prix: 5 F.)
- No 32 — Recensement fédéral de la population 1980. 3: Structures de la population résidente du canton; évolution depuis 1850 (Décembre 1982, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 33 — Le commerce extérieur du canton de Genève en 1981. Emploi, nature, provenance et destination des marchandises (Février 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
- No 34 — Les logements inoccupés et les locaux commerciaux vacants à Genève. Résultats de l'enquête au 1er décembre 1982. (Mars 1983, 16 pages, prix: 5 F.)
- No 35 — Recensement fédéral de la population 1980. 4: Ménages; composition et taille (Mai 1983, 28 pages, prix 5 F.)
- No 36 — Les emplois à Genève en 1982. Résultats de l'enquête de septembre 1982 (Juin 1983, 27 pages, prix: 5 F.)
- No 37 — Prix à la consommation et loyers. Evolution 1982-83 à Genève (Juin 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
- No 38 — Recensement fédéral de la population 1980. 5: Bâtiments et logements; premiers résultats (Septembre 1983, 24 pages, prix: 5 F.)
- No 39 — Les revenus distribués par branche économique dans le canton de Genève. Salaires moyens à Genève et en Suisse (Décembre 1983, 32 pages, prix: 5 F.)
- No 40 — Evolution de l'emploi dans l'industrie genevoise de 1966 à 1982 (Avril 1984, 32 pages, prix: 5 F.)  
— Résultats des votations et élections à Genève (Publication annuelle, disponible depuis 1977, prix du numéro: 5 F.)

### Prochaine publication:

- No 41 — Les organisations internationales en 1982-83.

**Rédaction, commandes et envoi:**

Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre  
Tél. (022) 36 14 00

Case postale 36, 1211 Genève 6  
Compte de chèques: 12-6310